

L'OIE ET LA WEC PRÉSENTENT LA POSITION DES ENTREPRISES POUR UNE RELANCE DURABLE AU LENDEMAIN DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Dans un recueil de recommandations, l'Organisation internationale des employeurs et la World Employment Confederation définissent une trajectoire claire et concrète pour une relance durable de l'emploi et un travail décent.

15 février 2021 - L'incertitude économique généralisée, le risque élevé de grave perturbation de l'activité des entreprises, l'évolution des règles en matière de santé et sécurité au travail, la polarisation des possibilités et l'augmentation du nombre de personnes obligées de travailler dans le secteur informel font partie des lourdes conséquences du Covid-19 sur l'emploi et le travail décent, détaillées dans un récent rapport publié par l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) et la *World Employment Confederation* (WEC).

Le problème de l'informalité est particulièrement inquiétant, comme l'expliquent l'OIE et la WEC dans leurs Priorités pour une trajectoire vers une relance durable (*Policy priorities for the road to a sustainable recovery*). L'OIT estime que deux milliards de personnes - soit plus de 61 % de la population mondiale occupée - vivent de l'économie informelle. "L'informalité est un problème indéniable depuis de très nombreuses années, mais rares sont les approches globales et les mesures efficaces visant à lutter contre ce fléau. La pandémie a une fois de plus mis en lumière la vulnérabilité des travailleurs et des employeurs de l'économie informelle, soulignant à nouveau l'impérieuse nécessité de mettre en place les conditions nécessaires pour que les entreprises puissent s'établir dans l'économie formelle, embaucher du personnel et se développer de façon officielle, ainsi que pleinement contribuer à la satisfaction des besoins et au développement des sociétés et des économies", peut-on lire dans cette publication commune.

Ce rapport renferme un ensemble de recommandations sur la manière de façonner un monde meilleur pour les populations et les entreprises. Le but est d'apporter une réponse à l'informalité et à d'autres problèmes qui se posent pour l'emploi et le marché du travail sur le chemin de la relance au sortir de la crise du Covid-19 et de réaliser l'Objectif de développement durable no 8 : croissance économique et travail décent.

Il contient des propositions concrètes de politiques et de réglementations pour les décideurs politiques et les partenaires sociaux à tous les niveaux de la gouvernance du marché du travail. Plus précisément, ces propositions incluent la promotion de diverses formes de travail, la (re)formulation de politiques pour le télétravail et la refonte des institutions nationales du marché du travail et de la protection sociale pour tenir compte du caractère plus dynamique et numérique de l'économie et du monde du travail. De nombreuses autres propositions sont formulées dans la publication.

"Cette position commune fournit des orientations essentielles aux 157 organisations d'employeurs membres de l'OIE, aux gouvernements et aux syndicats, en vue de la prise de mesures concrètes pour soutenir les plans nationaux et locaux de relance économique et créer un climat propice à la durabilité des entreprises. Il s'agit d'une contribution importante à la réflexion mondiale menée actuellement sur la manière de mieux reconstruire - l'idée étant de voir au-delà du slogan pour concrétiser une véritable transformation", explique le Secrétaire général de l'OIE, Roberto Suárez Santos.

"Les entreprises et les gouvernements ont chacun leurs atouts, qui peuvent être mis à profit dans le cadre d'une meilleure coordination", ajoute la Présidente de la WEC, Bettina Schaller. "Les gouvernements peuvent faciliter et favoriser la croissance et la résilience du secteur privé, ce qui permettra in fine de concrétiser une relance durable et riche en emplois au sortir de la crise du Covid-19."

Le rapport conjoint de l'OIE et de la WEC est disponible sur les sites www.ioe-emp.org/fr/ et www.wecglobal.org.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter:

Jean Milligan
Directrice des communications de l'OIE
Téléphone portable: +41 78 868 19 19

Ou

Aurélie Pattyn
Responsable de la communication de la WEC
Téléphone portable: +32 478 64 97 50